

« LA MODERNISATION DU DROIT CONGOLAIS » : Mélanges KALALA MBUYI

Actualité législative publié le 05/08/2012, vu 8081 fois, Auteur : [YAV & ASSOCIATES](#)

Mélanges à la mémoire de *Maitre KALALA MBUYI « Dejas »*

« LA MODERNISATION DU DROIT CONGOLAIS »

APPEL A ARTICLES - CONTRIBUTIONS

A l'heure où le ton est donné sur « la révolution de la modernité^[1] » en République Démocratique du Congo et l'occasion faisant le larron, nous vous convions afin d'immortaliser un des maîtres du barreau congolais et enseignant à l'Université de Lubumbashi, en la personne de feu **Maitre KALALA MBUYI Crispin** dit « *Dejas ou Desas* » de contribuer aux présents mélanges en sa mémoire qui a pour titre **LA MODERNISATION DU DROIT CONGOLAIS**.

En effet, ***les notions de droit et de modernité, s'éclairent l'une l'autre ; d'un côté, l'approche juridique fournit une grille d'analyse essentielle de la modernité, tant la référence au droit lui paraît intimement liée et imprègne la société moderne dans ses aspirations comme dans sa quotidienneté ; réciproquement, seule la modernité rend intelligible un corps de règles disparates, contingentes, voire contradictoires, qu'une analyse purement technique ne permet plus de pénétrer dans sa globalité ni dans ses ressorts profonds.***

La modernité exprime une vision du monde : à ce titre, elle emporte à l'égard du droit des conséquences qu'on ne saurait réduire à la seule incidence des facteurs politique, moral et économique. On ne saurait davantage l'ignorer en s'enfermant dans une conception purement formaliste et normativiste du droit.

Ces mélanges entendent donc rassembler les contributions des auteurs qui permettront aux lecteurs de mieux cerner ce que recouvre cette modernisation du droit dans ses différents aspects, mouvement tant de fois invoqué mais peu examiné.

L'ouvrage offrira ainsi aux lecteurs une réflexion approfondie sur la modernisation du droit en RDC pour une meilleure compréhension des réformes oubliées, en cours ou à venir.

Cette modernisation constituant une réalité difficilement contestable, il reste à en dégager les traits caractéristiques au moyen d'une réflexion générale portant sur les divers domaines du droit congolais.

C'est la considération pour l'homme et son savoir voire son travail qu'expriment tous ceux qui en seront contributeurs : juges, procureurs, avocats, professeurs, chercheurs, etc...

Toutes les propositions d'articles sont à envoyer aux adresses électroniques suivantes au plus tard **le 15 Septembre 2012**.

Email : cabinet@yavassociates.com et

Email : joseyav@gmail.com

Le livre est prévu pour être disponible à la rentrée judiciaire prochaine 15 octobre 2012

Prof. YAV KATSHUNG JOSEPH

Avocat ---- Tel : +243997021758

[1] Maîtres mots du discours-programme du Président Joseph Kabila prononcé lors de son

investiture pour son second mandat, le mardi 20 Décembre 2011 avec pour objectif ultime de faire du Congo un Etat émergent et compétitif.